Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 029-212900872-20260720-D202635-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026/35

Conseillers en exercice : 15
Quorum : 08
Conseillers présents : 11
Conseillers ayant pris part au vote : 11
Date de convocation : 01/07/2026

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal, dûment convoqué, réuni le Mardi 07 juillet 2026, dans la salle du Conseil municipal à 18h30 sous la présidence de Yves TYMEN, Maire de la commune.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Marie-Louise PETITBON, excusée ; Emmanuelle LE STUM, excusée ; Agnès MARTIN, excusée et Cyrille LAGRANGE, excusée.

Absent :

Secrétaire de séance : Aude BOURHIS

Objet – Désignation des membres des Commissions Intercommunales

Présentation : Yves TYMEN

VU *le Code Général des Collectivités Territoriales*, notamment *les articles L.5211-6 à L5211-10 ;*

Le Conseil municipal est invité à désigner en son sein les délégués de la Commune auprès des commissions communautaires.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret. Toutefois, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations. Ainsi, le vote est fait sous forme de scrutin ordinaire.

Commission Solidarités (Petite enfance, Jeunesse, Stade aquatique) : Isabelle KERVAREC, Agnès MARTIN

Commission Développement éco, touristique et commercial : Maryvonne YOUINOU, Aude

Commission Aménagement (urbanisme, habitat, gens du voyage, mobilité) : Mathilde MARIE, Laurent JONCOUR

Commission Travaux, voirie, propreté : Régis ANSQUER, Laurent JONCOUR

Commission Environnement et Transitions (Déchets, Espaces naturels, GEMAPI, Transitions) : Alexandre GUICHAOUA, Régis ANSQUER

Grand Cycle de l'eau dont le Conseil d'exploitation du SPIC : Régis ANSQUER

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 029-212900872-20260720-D202635-DE

Après le vote, le Conseil municipal a désigné, à l'unanimité, comme suit les déléguées de la commune aux différentes commissions communautaires.

Pour extrait certifié conforme

Le Juch, le 20 juillet 2026

MAIRIE DU JUCH (Finistère)

Le secrétaire de séance

Le Maire, Yves TYMEN